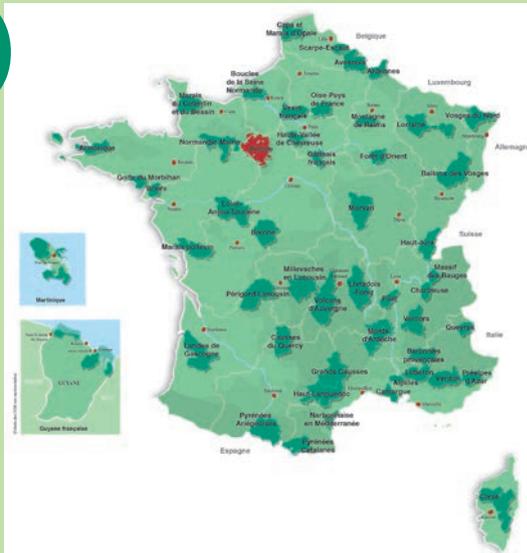


« Rêver mon cœur de bourg », des résidences d'artistes et expositions sur le thème de la revitalisation des bourgs

LE PARC EN CHIFFRES

- Date de création : **1998**. Charte : **2010-2022**
- Nombre de communes : **97**
- Nombre d'habitants : **78 291**
- Superficie : **194 114** hectares

**PARC NATUREL RÉGIONAL
DU PERCHE**

Le constat d'une désertification considérable



Le territoire du Parc naturel régional du Perche, est caractérisé par une désertification importante.

Cela se traduit par la présence de 8% de logements vacants dans les centres-bourgs, contre 7% pour la moyenne nationale.

Depuis plus de 5 ans, ce phénomène s'est accru de plus de 27% dans les bourgs-pôles.

Face à ce constat et suite à la mobilisation de crédits provenant du FNADT, le Parc a mené une mission d'étude pour une politique de revitalisation des bourgs-pôles, durant 18 mois, entre 2015 et 2016.

Concentrée sur 20 bourgs-pôles, présélectionnés à partir de leur taux de vacance, elle a porté sur :

- l'analyse du nombre de logements inoccupés ;
- l'origine de ce phénomène ;
- de s'inscrire dans le temps ;
- les freins à la mise à disposition des logements sur le marché ;
- les outils mobilisables pour remédier aux différents blocages.



Il s'agissait également, à travers cette analyse, de pouvoir bénéficier d'une approche sociologique de la vacance et de connaître les attentes des habitants en matière de logement. Quelques expérimentations et études de faisabilité ont également été menées en partenariat entre le Parc et les Établissements Publics Fonciers qui les ont financées chacun pour moitié.

Rapport de la mission Politique de revitalisation des bourgs-pôles du Perche
<http://fr.calameo.com/read/002490474e-147d383eaid>
Guide pratique Résorption des logements vacants
<http://fr.calameo.com/read/002490474e0956090e210>

Un projet culturel destiné à mobiliser, à interpeller et à sensibiliser au phénomène de désertification des centres-bourgs

Le Parc, dont les objectifs de la politique culturelle développée visent à : « encourager et favoriser la mise en réseau des acteurs culturels locaux ; soutenir, accompagner et participer au développement d'une offre culturelle pluridisciplinaire et accessible à tous sur le territoire ; valoriser les patrimoines du Perche par des approches culturelles vivantes », a mis en place le projet « Rêver mon cœur de bourg » en 2016. Cette opération était destinée à sensibiliser les citoyens au phénomène de désertification des centres-bourgs, à travers la mise en place de 3 résidences d'artistes.

Un appel à participation volontaire, sur lequel les municipalités de Senonches et Ceton se sont portées candidates, a été lancé par le Parc en vue de sélectionner les communes qui viendraient accueillir les 3 résidences. Peu de communes se sont portées candidates, aussi, la proposition d'accueillir une résidence a également été faite à certaines collectivités particulièrement touchées par ce phénomène de vacance. Initialement, 4 résidences d'artistes étaient prévues pour 4 communes. Malheureusement, une commune, dont la municipalité n'était pas convaincue par l'intérêt du projet pour la commune, s'est désistée pendant l'appel à projets artistiques.

Le choix des artistes a ensuite été réalisé à partir d'un appel à projets artistiques, comprenant un ensemble d'objectifs :

- Sensibiliser les habitants, en leur offrant la possibilité d'être acteur du projet, en les amenant à se questionner sur leurs modes de vie, les usages des lieux de rencontre et de sociabilité, ainsi que sur leur contribution au dynamisme de leur bourg ;
- dynamiser le territoire en amenant un projet culturel participatif et rayonnant ;
- créer du lien social avec des temps de rencontre et de médiation culturelle ;
- intégrer une dimension participative au projet artistique.

Quinze artistes ont postulé pour les résidences, parmi lesquels Patrick Colcomb, Jimmy Beunardeau et Soline Roux, les artistes locaux ayant été retenus à l'issue de la commission de sélection. Le Parc a reçu une majorité de candidatures provenant d'artistes résidents sur le territoire, toutefois cela n'avait pas été défini comme un critère éliminatoire. La qualité de leurs projets artistiques et leur capacité à répondre aux objectifs qui avaient été fixés dans le cahier des charges a primé lors du comité de sélection.

Trois approches pour trois résidences



© Patrick Colcomb



© Parc naturel du Perche



COMMUNE DE SENONCHES : UNE APPROCHE ESSENTIELLEMENT CENTRÉE SUR LA QUESTION DE LA VACANCE DES COMMERCES

Patrick Colcomb artiste plasticien a travaillé à partir d'échanges avec les commerçants, de paroles entendues et d'instantanés réalisés dans différents endroits la commune (parc, marché, commerces, rue principale...).

Il a réalisé 11 planches sur lesquelles il a fait part de ses impressions au sujet de la commune : constat de calme en semaine en opposition à l'effervescence lors du marché du vendredi, commerces qui ferment, échanges avec les commerçants.

Pour dynamiser le bourg de Senonches, l'artiste a imaginé une grande fête médiévale qu'il a transposée sur 5 planches et un carnet de voyages. Parallèlement, l'artiste a animé un atelier carnet de voyage auquel 6 habitants ont participé. Pendant la période estivale, l'exposition a permis de présenter tous les travaux réalisés (dessins, collages, aquarelle) par l'artiste durant ses deux mois de résidence. Les 11 planches ont été exposées dans les vitrines de commerces inoccupés et les 5 planches représentant le Rêve de cœur de bourg dans l'ancien syndicat d'initiative, de manière à être visibles depuis la rue. Un bistrot éphémère a été organisé en septembre, peu de temps avant l'exposition, pour susciter des échanges avec la population.

COMMUNE DE CETON : UNE DÉMARCHE D'APPROPRIATION CITOYENNE À PARTIR D'ENTRETIENS, DE PORTRAITS D'HABITANTS ET DE STUDIO PHOTOGRAPHIQUE AMBULANT DANS DES LIEUX DE VIE DU BOURG

Jimmy Beunardeau est allé à la rencontre des habitants inopinément, dans les cafés, sur le marché. Il les a questionnés sur leurs modes de vie, leurs habitudes, leur perception du village et sur leurs propositions pour dynamiser leur bourg. 16 habitants ont été interrogés puis photographiés, dans une mise en scène définie avec l'artiste. Trois sessions de studio photo ambulant ont été organisées entre juin et juillet 2016 au café du village, durant le marché et lors de la fête du 14 juillet. Elles ont donné lieu à la réalisation de 60 portraits en noir et blanc. Pendant la période estivale, ceux-ci ont été présentés sur la façade d'un ancien commerce situé au cœur du centre-bourg, alors que les 16 portraits tirés en grand format couleur ont été affichés dans les rues du centre-bourg.

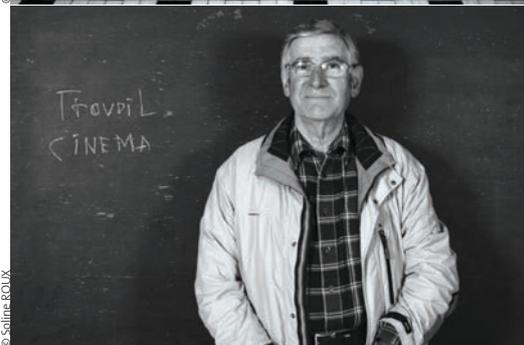
L'artiste a également animé 2 ateliers d'initiation à la photographie numérique, auxquels 10 personnes ont participé. Leurs photographies ont été exposées à l'EHPAD de la commune.

LONGNY-AU-PERCHE : UN POSITIONNEMENT ARTISTIQUE DÉCLINÉ À TRAVERS LA RÉALISATION DE PORTRAITS D'HABITANTS ET L'ANIMATION D'ATELIERS D'INITIATION À LA PHOTOGRAPHIE

Soline Roux a, quant à elle, choisi de photographier une quarantaine d'habitants dans des studios photos éphémères, au cours de 3 sessions. Lors de chacune des séances, elle a interrogé les habitants volontaires sur leur rapport à la commune de Longny-au-Perche. Elle a aussi animé des ateliers d'initiation à la photographie, auxquels ont participé 10 habitants. Ses 16 portraits de familles, de personnages emblématiques ou d'anonymes ont fait l'objet d'une exposition dans le centre du bourg et dans des vitrines de commerces inoccupés. Ils étaient accompagnés des photos de paysage réalisées par les participants de l'atelier.

Le budget : un frein au projet

Le budget qui au départ avait été estimé à 28 774 euros, a dû être révisé à la baisse, avec les 14 453 euros apportés par le Parc. Il est à noter que les salles, les commerces inoccupés, l'hébergement et le matériel employé lors des expositions ont été mis à disposition de l'équipe de résidents gratuitement.



© Jimmy Beunardeau

© Soline ROUX



Une enveloppe budgétaire supérieure aurait permis d'augmenter la part dédiée aux défraiements pour les transports et l'hébergement, ainsi qu'aux dépenses de production (impression, achat de matériel) et à la muséographie. Des actions de médiation culturelle supplémentaires auraient également pu être mises en place et un budget plus conséquent, aurait été consacré à la communication (envoi d'invitations, affiches...).

Une démarche ayant contribué à la rencontre artistes /habitants et suscité une prise de conscience des acteurs locaux

Rêver mon cœur de bourg a permis de sensibiliser le grand public au phénomène de désertification des centres-bourgs, à travers des approches artistiques originales et en donnant la parole aux habitants. Jimmy Beunardeau et Soline Roux, photographes, les ont impliqués de manière

très directe dans leurs projets de création en les photographiant et en les invitant à s'exprimer sur les perceptions de leurs villages. Patrick Colcomb s'est rapproché des commerçants de la commune pour les dessiner.

Conscients du problème, souvent douloureux, de la fermeture des commerces et usines, de la vacance de nombreux logements, les habitants ont formulé des propositions d'amélioration pour leurs communes, tout en valorisant leurs atouts (patrimoine, proximité, convivialité, tissu associatif très riche). Dans les trois municipalités, il ressort des échanges l'importance des commerces, services et entreprises, vecteurs de dynamisme et d'emplois, pour les centres-bourgs. L'importance des associations, des espaces de rencontres et de sociabilité (cafés, aires de jeux...) a également été soulignée.

Au-delà de la forte implication des habitants dans la démarche, ces résidences ont également eu un impact sur les artistes. Le format de l'exposition a offert beaucoup de visibilité aux créations des trois auteurs et a permis une véritable démocratisation des œuvres, en supprimant les obstacles symboliques qui peuvent empêcher certains publics de fréquenter des espaces d'exposition.



© Jimmy Beunardeau



© Parc naturel du Perche



© Parc naturel du Perche



© Parc naturel du Perche



© Parc naturel du Perche



© Parc naturel du Perche

Les photographies de Jimmy Beunardeau, jeune artiste, ont rencontré un grand succès auprès de la presse et du public. Rêver mon cœur de bourg lui a permis de se faire connaître sur le territoire. Soline Roux a souligné le caractère très humain de l'expérience qu'elle a vécu à Longny-au-Perche. Son exposition a également été très bien reçue par les habitants et par la municipalité. Elle a été contactée par plusieurs structures (associations, EHPAD) pour organiser des ateliers d'initiation à la photographie. Le projet a permis à Patrick Colcomb d'évoluer dans sa démarche artistique. Son projet et les échanges qu'il a eu avec des habitants ont suscité d'autres expositions sur le même thème à Senonches.

Un relais politique local important

Le projet a très bien été relayé par la presse locale (23 articles entre juin et octobre 2016). Les touristes présents sur le territoire se sont rendus dans les communes d'accueil pour découvrir les expositions. Le projet a été réalisé en partenariat avec les municipalités hôtes, qui ont contribué à sa promotion et à son organisation. Des techniciens (conseillers en tourisme, secrétaires de

mairies...) et des élus (maires, adjoints, président et vice-président de l'Office du tourisme de Longny-au-Perche...) ont participé aux différentes étapes du projet. Leur participation et leur implication se sont révélées cruciales pour la promotion du projet auprès des habitants et pour sa réussite.

Quels enseignements le Parc a-t-il retenu de cette expérience artistique ?

Le projet a répondu aux objectifs que le Parc s'était fixés. Le caractère participatif des projets artistiques et culturels menés sur le territoire constitue un élément clé pour leur réussite, leur appropriation par le public et pour leur inscription territoriale. L'implication des structures locales (collectivité, association) est également indispensable pour assurer un bon accueil à l'artiste en résidence et pour assurer la promotion du projet auprès des habitants.

Le bilan encourage le Parc à renouveler le l'opération dans d'autres communes à l'avenir, dans un format similaire.



FICHE 4



Une démarche plurielle pour mobiliser les acteurs locaux



Contact :

Julie Pettoello

julie.pettoello @parc-naturel-perche.fr

Florent Maillard

florent.maillard@parc-naturel-perche.fr

Tél : 02 33 85 36 36